REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-004 DU 17 JANVIER 2008
Chargeant Monsieur **Grégoire AKOFODJI**, Ministre de l'Industrie et du Commerce de l'intérim de Monsieur **Soulé Mana LAWANI**, Ministre de l'Economie et des Finances pour compter du mercredi 16 au mercredi 23 janvier 2008.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin

Vu la Proclamation le 29 mars 2007 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le Décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2008-003 du 16 janvier 2008 chargeant le Général de Division **Félix Tissou HESSOU**, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique de l'intérim du Président de la République pour compter du 16 janvier 2008.

D E C R E T E

Article 1er : Pendant l'absence de Monsieur **Soulé Mana LAWANI**, Ministre de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Monsieur **Grégoire AKOFODJI**, Ministre de l'Industrie et du Commerce pour compter du mercredi 16 au mercredi 23 janvier 2008.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 janvier 2008

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,
le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité
Publique assurant son intérim.

Félix Tissou HESSOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 3 CC1 CES 4 HAAC 5 SGG 4 MINISTERES 26 JO 1